



Payer pour inviter des gens chez soi

Par **Claire**, le **07/09/2009** à **21:39**

Bonjour,

Je suis étudiante et je loue un rez de chaussé chez un particulier.

Je paye un loyer mensuel mais voila mon propriétaire me demande [s]10e de plus par nuits si j'invite des gens a dormir chez moi.[/s].. Est-ce légal?

je précise que rien de cela n'est précisé sur mon contrat d'habitation.

Après tout si je paye un loyer je suis chez moi je devrai avoir le droit d'inviter qui je veux sans les faire payer, c'est ma chambre, pas un hotel.

Merci d'avance,

Clara.